



SOMMAIRE

- - Une politique agricole ambitieuse en faveur de la production locale
 - Des Appels à Projet PENAP pour soutenir et valoriser les projets agricoles du territoire
 - Zoom sur 2 projets exemplaires soutenus
- 2 MIEUX IDENTIFIER LES RESSOURCES LOCALES POUR FAVORISER LES CIRCUITS COURTS
 - Une carte des producteurs locaux pour recenser les points de vente à proximité
 - Visuel de la carte, légende et explications / synthèse de celle-ci
 - Focus sur l'association Bellebouffe

1.

ENCOURAGER LES PROJETS AGRICOLES VERTUEUX POUR DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE

Une politique agricole ambitieuse en faveur de la production locale

D'après un diagnostic réalisé par la Métropole de Lyon en 2019, près de 95% de la production agricole issue des exploitations installées dans la Métropole de Lyon est exportée en dehors du territoire, générant 1,2 million de tonnes de CO2. Afin de mettre fin à ce constat alarmant, le nouvel exécutif écologiste s'engage depuis deux ans à développer la production et la transformation locale sur le territoire.



Métropole de Lyon.

« Les habitantes et habitants du territoire consomment seulement 5% des produits cultivés sur les

terres de notre métropole. Pour inverser la tendance et accroître notre autonomie alimentaire, nous devons pérenniser et développer une filière de production - transformation - consommation locale accessible à toutes et tous. Pour cela la Métropole accompagne financièrement les acteurs de l'alimentation à concrétiser leurs projets sur le territoire. » explique Bruno Bernard, Président de la





« La réorientation de production locale auprès des habitants du territoire est une priorité majeure de notre politique

agricole et alimentaire. Pour cela, nous nous engageons concrètement en faveur de la diversification des productions agricoles en soutenant la création de nouvelles filières telles que celle des légumineuses. Nous accompagnons également financièrement les acteurs agricoles qui le souhaitent vers la production bio et les nouveaux modes de production adaptés au changement climatique» ajoute Jérémy Camus, vice-président délégué à l'Agriculture, l'Alimentation et la Résilience du territoire.



Un budget de 10 millions d'euros sur le mandat

Pour réussir ce défi de taille, le nouvel exécutif a multiplié par quatre le budget dédié à sa politique agricole et alimentaire, en allouant près de dix millions d'euros de budget au sein de sa programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026.

Ce budget va permettre de concrétiser une stratégie ambitieuse et obtenir des premiers résultats pour répondre à 5 grands objectifs :

- → Préserver et gérer durablement les terres agricoles notamment par le lancement d'Appels à projets sur les périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) qui représentent un budget de 3,5 millions d'euros sur le mandat;
- Augmenter la population agricole, en mettant en place prochainement des espaces tests agricoles sur le foncier métropolitain pour permettre aux porteurs d'un projet de se lancer dans l'aventure agricole.

- Développer l'agro écologie et l'agriculture biologique, à travers la création d'un plan bio de plus d'un million d'euros pour soutenir les exploitations en agriculture biologique et celles qui souhaitent s'y engager. La Métropole compte en 2020 seulement 17 % de surfaces agricoles biologiques. Afin d'encourager les agriculteurs à se convertir dans l'agriculture biologique, elle soutient financièrement les projets qui privilégient ces pratiques.
- Adopter une gestion intégrée de la ressource en eau et préserver sa qualité, dans un contexte de raréfaction de la ressource liée au changement climatique, en soutenant les cultures économes en eau et les systèmes d'irrigation performants.
- Développer une agriculture nourricière, tournée vers les circuits de proximité en encourageant le développement de filières locales fournissant une alimentation de qualité aux habitants et une juste rémunération aux producteurs.

Par ailleurs, la Métropole de Lyon souhaite également développer un réseau de production de semences sur son territoire, de façon à produire localement et en quantité des variétés adaptées au changement climatique et aux besoins des producteurs.

Propriétaire d'une maison avec 2 000m² de vergers sur le plateau

agricole des étangs à Charly, la Métropole a mis à disposition ce lieu au Centre de Ressource et de Botanique Appliquée (CRBA) pour la création de la première ferme semencière pilote de ce réseau.

Enfin, afin de sensibiliser les habitantes et habitants à la consommation locale, en circuits-courts, la Métropole de Lyon va également accompagner les consommateurs au changement de comportement en développant l'agriculture urbaine et en encourageant l'autoproduction par les citoyens. Cela passe notamment par le soutien financier de projets de jardins familiaux nourriciers. Une enveloppe d'1,5 million d'euros sur le mandat a été budgétée pour aider à concrétiser ces projets.



Des Appels à Projet PENAP pour soutenir et valoriser les projets agricoles du territoire

Entre 2007 et 2017, près de 900 hectares ont été urbanisés sur le territoire métropolitain et 1 hectare de terre agricole disparaît tous les jours dans le département du Rhône depuis 10 ans. Afin de stopper le phénomène d'artificialisation des terres agricoles sur le territoire, la Métropole alloue un budget de 2 millions d'euros sur le mandat pour acquérir des terres agricoles.

En parallèle, elle mise sur la sanctuarisation et l'augmentation de la surface des terres agricoles par l'extension de la surface agricole classée PENAP (Protection des espaces naturels et agricoles périurbains) avec près de 3,5 millions de budget dédiés à différents Appels à projets sur le mandat. De plus, dans la dernière modification du plan local d'urbanisme de la Métropole

(PLU-h), 66 hectares de terres cultivées destinées à être urbanisées, ont été rétrozonées en zone agricole, permettant de fait, de pérenniser leur vocation agricole. Dans la prochaine modification du PLU-h, de nouvelles surfaces agricoles seront pérennisées.

Avec le classement de 719 hectares supplémentaires en PENAP en 2019, la Métropole de Lyon dispose aujourd'hui près de 10 000 ha agricoles et naturels classées en zones PENAP sur les 23 000 ha de zones naturelles et agricoles du territoire. Afin de maintenir une activité agricole vertueuse dans les périmètres PENAP, la Métropole de Lyon a lancé en deux ans trois appels à projets « PENAP », permettant de soutenir 53 projets pour un montant total d'1,2 million d'euros.



Chaque projet financé doit répondre au moins à l'un de ces cinq objectifs:

- → Pérenniser la destination agricole du foncier;
- → Renforcer l'ancrage territorial d'une activité agricole;
- →Encourager le renouvellement des exploitations et favoriser la transmission des bâtiments;
- → Préserver et restaurer les continuités écologiques;
- → Renforcer le lien entre les citadins et les agriculteurs.

Parmi la cinquantaine de projets soutenus, voici quelques exemples de projets exemplaires :

- → La construction d'un bâtiment collectif de séchage en grange de légumineuses pour des élevages dans l'ouest lyonnais;
- → L'installation d'une maraichère bio à Charly avec la construction d'un bâtiment technique siège d'exploitation;
- →La remise en culture de terrains en friche par des fermes maraichères dans l'ouest lyonnais;

- L'augmentation des capacités de stockage (chambres froides) dans une exploitation arboricole pour développer la vente en circuits courts:
- → L'aide aux investissements nécessaires à l'installation de maraichers bio à Vernaison ou encore à Collonges au Mont d'Or...
- → L'aide à l'acquisition par des collectivités territoriales d'une ferme et de terrains agricoles à Saint-Didier au Mont- d'Or

Un nouvel appel à projet doté d'une enveloppe de 400 000 euros est actuellement en cours et se termine à la fin du mois pour financer des projets innovants portés tant par les acteurs agricoles que par les collectivités ou les associations.

Depuis 2020 et l'arrivée du nouvel exécutif, des bonifications pouvant aller jusqu'à 30% supplémentaires de subventions sont attribuées aux projets favorisant l'agriculture biologique et le développement d'un circuit de proximité. Dans le dernier appel à projet PENAP près de 75% des projets portés par les agriculteurs étaient en Bio ou en conversion.

→ Retrouvez les vidéos présentant des projets exemplaires soutenus



Zoom sur 2 projets exemplaires soutenus

SARL MENAJOC – Corbas

Jean-Charles Jocteur reprend les activités familiales de la ferme en 2003 et créé la SARL MENAJOC en 2006. Avec près de 178 ha de parcelles situées sur les communes de Corbas, Feyzin, Mions, Chaponnay et Saint-Symphorien d'Ozon, l'exploitation, qui s'est convertie en agriculture biologique en 2009, produit des céréales et fourrages en agriculture biologique et assure depuis 2004 une activité de transformation en pain cuit au feu de bois. La commercialisation des céréales et fourrages se fait par l'intermédiaire d'un meunier et d'une usine d'aliment pour bétail ainsi que par le biais d'éleveurs.

Les produits transformés sont vendus sur les marchés, distribués auprès de magasins et en AMAP.

En 2018, Jean-Charles Jocteur s'associe à Sébastien Maldera et décide de diversifier sa production en intégrant de nouvelles cultures telles que le colza, la lentille et le pois chiche.

Depuis 2021, un nouveau projet de production de pomme de terre biologique, qui sera vendue principalement en demi-gros, via la plateforme Bio à Pro est en cours. L'activité a débuté il y a un an avec 400 Kg de plants sur une surface de 3 800 m² et devrait monter en puissance progressivement selon la demande.

« La qualité des terres et la présence d'irrigation permettent de garantir une production suffisante et de qualité à cette culture. L'objectif final est de produire environ 30 tonnes sur 8 000 m², et de trouver des débouchés auprès de structures collectives approvisionnant la restauration hors foyer de type Bio à Pro » explique Jean-Charles Jocteur, co-gérant de l'exploitation.

La Métropole a accordé une aide de 10 326,50 € HT à la SARL Ménajoc en octobre 2021 dans le cadre d'un Appel à projets PENAP, pour cofinancer à hauteur de 50% les investissements nécessaires au stockage et à la conservation de la récolte, très important pour maintenir la qualité du produit (container froid, chariot élévateurs, balance palette etc.)



La Ferme de Piamot – Genay

Sébastien Leclerc, qui succède à plusieurs générations d'agriculteurs avant lui, a converti la ferme de Piamot à l'agriculture biologique en 2018. Sur les 230 ha de terres cultivées : 150 ha de céréales et oléo protéagineux (tournesol, féverole, soja, lentille, (blé, orge, seigle, triticale et trèfle) et 80 ha de luzerne. La luzerne est pour lui une culture indispensable à la conversion biologique puisqu'elle permet de remettre de l'azote dans le sol, et ainsi de limiter les coûts liés à l'apport de matière azotée en bio provenant de l'extérieur.

En 2020, Sébastien Leclerc a diversifié son activité en se lançant dans l'élevage de poules pondeuses et de poulets de chair. L'acquisition des équipements nécessaires, tels que le poulailler mobile, a été soutenue par la Métropole (à hauteur de 29 240 euros) et par le Programme de Développement Rural de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette même année, l'exploitation a développé la vente directe lui permettant de valoriser les produits issus de la ferme (farine, lentilles, œufs...) à un prix rémunérateur, de créer un lien avec les habitants du territoire et de faire connaitre la ferme.

Dans le but de diversifier les débouchés et valoriser les produits de l'exploitation agricole, un moulin à meule de pierre pour transformer les céréales bio (blé tendre, blé dur, lentille, pois chiche) en farine et faire de la semoule de blé dur pour la fabrication de pâtes sèches va également être installée. L'ensemble des produits issus de la Ferme de Piamot sont accessibles en vente directe, par distributeur automatique et via les marchés locaux.

« Ces nouvelles activités de transformation permettent de valoriser les céréales biologiques de l'exploitation, et créer du lien avec la population locale qui est demandeuse de produits locaux, pour produire de la valeur ajoutée et recruter prochainement une personne» explique Sébastien Leclerc, gérant de l'exploitation.

Afin de gagner du temps sur la commercialisation de ces produits et s'ouvrir vers une nouvelle clientèle, Sébastien Leclerc a installé un distributeur automatique à proximité de son exploitation. Grâce à l'Appel à projets PENAP, ce projet a pu être financé à hauteur de 40 %.

Depuis deux ans et grâce aux différents Appels à projets PENAP auxquels elle a participé, la Ferme de Piamot a bénéficié de plus de 73 000 euros de subventions de la Métropole de Lyon.

« Sans ces subventions, nous n'aurions pas pu obtenir l'accord des banques et réaliser tous ces projets » ajoute **Sébastien Leclerc**.

2.

MIEUX IDENTIFIER LES RESSOURCES LOCALES POUR FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

Une carte des producteurs locaux pour recenser les points de vente à proximité

Dans le cadre de son projet alimentaire du territoire lyonnais, la Métropole de Lyon s'est fixée l'objectif de donner accès à une alimentation saine et durable à toutes et tous. Elle recourt par exemple à son bras armé : la commande publique. En effet, en tant que cheffe de file des collèges sur l'ensemble du territoire, la collectivité a pour objectif de réorienter l'offre alimentaire au sein de ses cantines de collèges qui préparent près de 25 000 repas par jour mais également des cantines administratives dont elle a la responsabilité.

Depuis 2014, la Métropole de Lyon édite régulièrement une carte des marchés locaux. Forte du succès qu'elle rencontre auprès des habitantes et habitants du territoire, la collectivité a imaginé en 2020 de proposer une carte numérique. La pandémie COVID-19 a accéléré la mise en place de cet objectif grâce au projet imaginé par les associations Bellebouffe et Zéro Déchet Lyon de cartographie numérique.

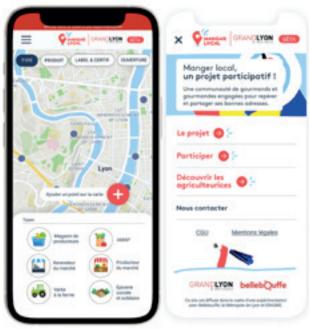
Accompagnée financièrement par la Métropole de Lyon, l'association a ainsi créé un espace numérique collaboratif pour aider les habitantes et habitants du territoire à repérer les points de vente où se nourrir durablement et restant ouverts pendant le confinement.

Dans le cadre de sa politique Open-data, la Métropole de Lyon a souhaité pérenniser ce projet en soutenant l'association Bellebouffe qui s'est appuyée sur cette première base de données, pour poursuivre ce travail de cartographie dédiée au « manger local » à destination du grand public.



L'association a ainsi initié, en partenariat avec la Métropole de Lyon, une réflexion globale autour de la stratégie Open-data alimentaire sur le territoire en créant une base de données ouverte et un outil de cartographie interactif et participatif permettant aux habitants de trouver les lieux où il est possible d'acheter et de manger localement.

Concrètement, il s'agit d'une carte en ligne qui recense les différents points



de vente de produits alimentaires locaux et de qualité (vente directe à la ferme, marchés, AMAP...). Cette carte s'appuie sur une démarche participative, qui peut être alimentée par chacun et chacune (habitants comme professionnels) grâce à un

formulaire en ligne. Les habitantes et habitants du territoire sont donc invités à compléter l'outil avec leurs bonnes adresses tandis que les professionnels peuvent renseigner leurs services directement en ligne. Afin de faire connaître cette carte et sensibiliser le grand public à l'importance du manger local, des animations sont prévues sur les marchés avec l'association Bellebouffe pour apprendre à distinguer les différentes offres (producteur/revendeur, produits locaux et de saison, labels...) et contribuer collectivement à la démarche.

Cette carte accessible à partir du 9 mai sur www.mangerlocal.grandlyon.com recense à ce jour :



8 magasins de producteurs

236 marchés alimentaires

de la Métropole de Lyon (détail des producteurs et revendeurs présents à compléter par le crowdsourcing)



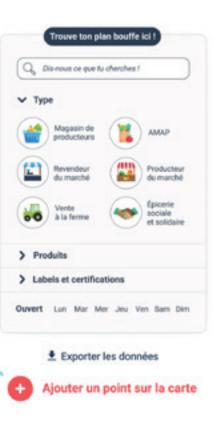
9 AMAP

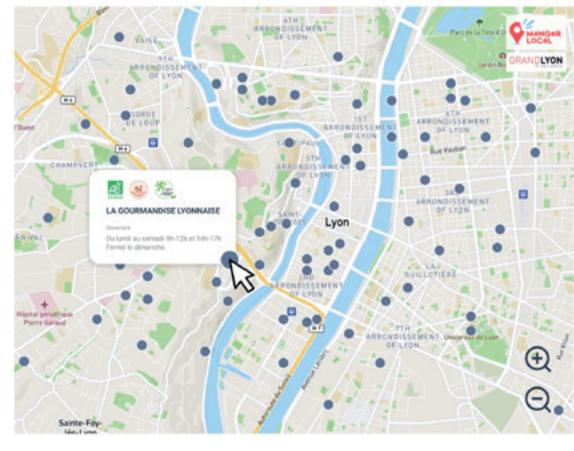


12 épiceries sociales et solidaires

La Métropole de Lyon est très bien dotée en marchés alimentaires et en AMAP. Elle se situe juste après Paris en nombre de marchés alimentaires et en 3ème position en matière d'AMAP toutefois cette répartition est inégale puisque l'est et le sud du territoire sont moins bien dotés. Ce projet, financé à hauteur de 22 000 euros par la Métropole de Lyon a été incubé par ERASME, le laboratoire d'innovation de la Métropole et de nombreux partenaires ont participé à la co-construction de cet outil : la Chambre d'Agriculture du Rhône, l'ARDAB – l'association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire, la Ville de Lyon, Anciela, le Cluster bio, Apidae, Granvillage, ZéroDechetLyon, The Greener Good, OnlyLyon et l'Agence d'urbanisme.

Afin que cette carte soit la plus complète possible, l'ensemble des partenaires se réuniront prochainement pour travailler sur son élargissement en intégrant de nouvelles catégories: épiceries proposant des produits locaux de qualité, restaurants...





Qui est l'association Bellebouffe ?

Née en avril 2019 à Lyon, l'association BelleBouffe développe des approches innovantes, conviviales et inclusives pour transiter vers un système alimentaire local plus juste, écologique et solidaire.

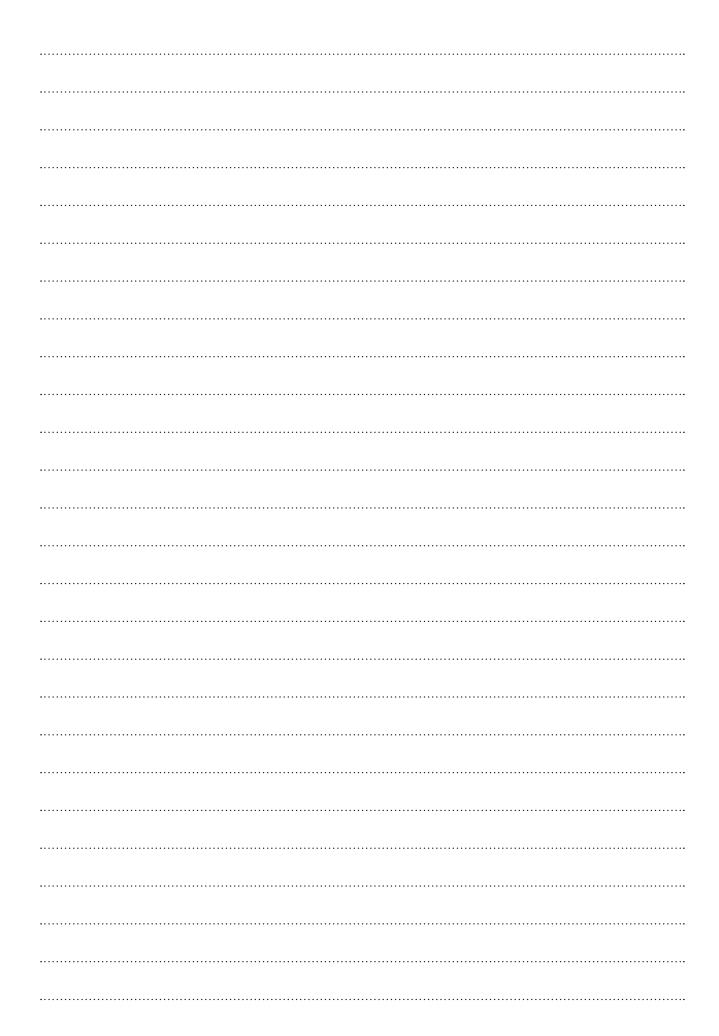
En s'appuyant sur des démarches d'éducation populaire et en mobilisant le design et les sciences humaines et sociales, BelleBouffe déploie des activités pour que petit-es et grandes, professionnel-les comme habitant-es reprennent le pouvoir sur leur alimentation :

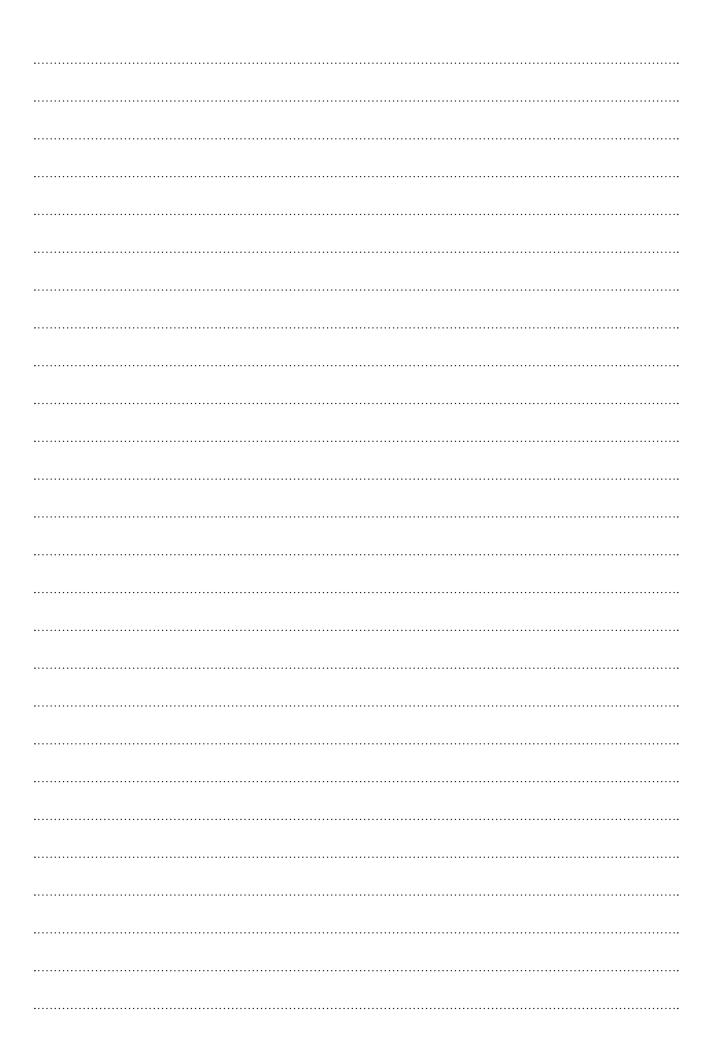
- des animations qui intègrent le jeu, la cuisine, les outils numériques, le faire ensemble
- des outils tangibles autant physique et que numérique pour agir sur nos environnements alimentaires
- des accompagnements sur mesure pour débloquer des situations dans des contextes variés
- un laboratoire pour produire des connaissances collectivement, vulgariser et partager des savoirs en faveur des transitions alimentaires

D'ici quelques mois, l'association disposera, en partenariat avec l'organisation internationale Singa d'un tiers-lieu en faveur d'une plus grande justice sociale et alimentaire.

belleb@uffe







CONTACT PRESSE

Métropole de Lyon

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com 04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

grandlyon.com/presse

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03 grandlyon.com

Photographie: Thierry FOURNIER



